

**Discours de Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées**

**Congrès de l'Association des Régions de France (ARF)**

*Seul le discours prononcé fait foi*

Heureux de vous recevoir. En Midi-Pyrénées et sa capitale métropole. Le débat est déjà ouvert. Je salue Alain Rousset. Régions de métropole et d'outre-mer.

Le Congrès n'est pas comme ceux qui l'ont précédé.

Le dernier des 27 régions.

Il se déroule en plein débat sur une réforme, à double cliqué, la carte, les compétences.

Il se tient en pleine crise des finances, 10 ans après Bordeaux, le contexte n'est pas le même.

Vous avez choisi Midi-Pyrénées et Toulouse. La tradition pour celui qui accueille veut qu'il présente la carte de visite du territoire qui reçoit.

Nous n'en avons guère le temps. Je tiens néanmoins à saluer quelques nouveaux présidents et parmi eux Damien Alary qui a succédé à Christian Bourquin.

Quelques repères : Midi-Pyrénées, c'est 44 000 km<sup>2</sup>, c'est 2 900 000 habitants, c'est 300 000 de plus dans 20 ans et Toulouse 4<sup>ème</sup> ville de France. 8 départements. 3020 communes. 190 intercommunalités. 33 pays. 4 PNR et bientôt 5.

Une économie dominante avec l'aéronautique, l'Espace et les systèmes embarqués. Un pôle mondial.

Un pôle agricole, tous les 2 partagés avec l'Aquitaine.

Un pôle de compétitivité sur le cancer et la recherche.

3 autres avec nos voisins. Dont 2 avec le Languedoc-Roussillon. 13 clusters dont plusieurs avec Auvergne et Limousin. C'est la construction en filières.

1300 ETI. 7400 PME. 146 000 entreprises de moins de 10 salariés.

C'est 115 000 étudiants, c'est 9 villes universitaires en région.

115 000 lycéens, 146 lycées. 18000 apprentis et 63 CFA.

400 laboratoires de recherche.

Plusieurs grandes écoles

Un aéroport international Toulouse Blagnac, 6<sup>ème</sup> aéroport de France derrière Nice, Lyon et Marseille, le 1<sup>er</sup> pour le fret, 4 aéroports secondaires.

50% de l'emploi sur une aire urbaine de 1 million d'habitants et de 800 km<sup>2</sup> sur 45 000.

C'est dire la problématique de l'aménagement du territoire.

Un long réseau ferré régional 1500 km. Pas encore de TGV.

Si j'évoque ceci, ce n'est pas au hasard. C'est parce que c'est là que se concentrent l'essentiel de nos politiques avec l'environnement, la culture, le sport. C'est là qu'est l'action régionale.

Elle a beaucoup évolué au cours de la décennie. La Région de 2014 ne ressemble plus guère à celle de 1998 ou de 2004 parce que les lois de décentralisation sont passées par là, même imparfaites, mais aussi parce que les attentes, les besoins, les comportements ont changé, parce qu'au nom du principe de proximité, l'institution régionale s'est adaptée sur l'action économique, la formation, les transports, l'aménagement du territoire, l'environnement, depuis 8 ans, notre engagement est passé de 12 à 21 milliards par an.

Les schémas de développement économique, bien que non prescriptifs, ont assumé leurs missions d'orientation et de coordination, les schémas d'aménagement du territoire, bien que non opposables, ont participé à la réflexion.

Les schémas Climat Air Energie ou les politiques régionales d'énergies renouvelables et d'économie d'énergie ont eu un incontestable effet d'entraînement, tout comme les politiques que, sous des formes diverses, nous avons mis en œuvre et qui participent à la transition énergétique.

Les schémas prévisionnels des formations professionnelles ont, quant à eux, largement contribué au développement de la concertation et à une meilleure adaptation des cartes de formation.

Il n'est pas jusqu'aux outils financiers, sans attendre la BPI, qui ne se soient pas développés, à notre initiative, souvent en partenariat avec le système bancaire ou la caisse des dépôts, capital-risque et fonds de garantie.

Oui, l'action régionale n'a cessé de s'affirmer même si la confusion demeure dans le champ du « qui fait quoi », même aussi si l'élargissement de nos interventions a pu parfois contribuer à obscurcir la lecture de ces politiques pour nos concitoyens, l'État demeurant présent, même et peut-être surtout, quand il est devenu inactif.

Le premier constat établi par les fonctionnaires, compétents et responsables qui nous ont accompagnés Alain Lambert et moi-même dans l'élaboration du rapport dont nous avait chargé le Président de la République sur la maîtrise de la dépense publique, il y a un an, c'est la méconnaissance incompréhensible et inquiétante dans laquelle se tient la haute administration de l'État de ce que font et comment agissent les collectivités.

Cela explique le nombre de fois où l'État oublie que les politiques qu'il revendique sont partagées - même s'il nous sollicite pour les co-financer - et en partie les dysfonctionnements et lenteur dont souffrent notre pays.

Le second de ces constats, c'est la méfiance qui règne du haut en bas de la pyramide institutionnelle, et entre les collectivités elles-mêmes. L'État se méfie des collectivités. Les collectivités s'épient entre elles.

Mes chers collègues, dans certains pays d'Europe le pouvoir central réunit à intervalle régulier les présidents de région pour échanger sur les politiques et les moyens.

Ici, certains présidents, certains chefs de gouvernements sont passés quand ils ne refusaient pas de le faire sans même nous voir. C'est au moins un grief que nous ne pouvons pas faire à l'équipe actuelle dont nous attendons qu'elle réussisse la réforme annoncée.

Quant à faire le compte - il sera rapide - des hauts responsables qui sont venus dans nos Régions pour voir comment elles fonctionnent, même ceux qui sont en charge des réformes : aucun. Jamais. Pour ma part, ce n'est pas faute de l'avoir proposé.

Permettez à l'un de ceux qui compte ici la plus longue expérience - encore que cela puisse être un handicap et non un avantage - de vous recommander, de ne pas nous enliser ni dans les détails, ni dans d'inutiles débats partisans.

Il y a des convaincus que tout doit passer par l'État, dans tous les cas. Nous ne les convaincrions pas. Il y a dans tous les camps des femmes et des hommes qui ont depuis longtemps compris qu'un État fort est celui qui se consacre aux missions qu'il est le seul à pouvoir exercer et que pour le reste, rapprocher le processus de décision du citoyen constitue l'unique méthode pour hâter les règlements et exercer le vrai contrôle démocratique.

Dans un moment de crise de légitimité du pouvoir, réclamons la sortie de l'ambiguïté, la clarification des responsabilités et la vigilance citoyenne. Réclamons les conditions d'un climat de confiance entre l'État et nous, comme entre l'État et les autres collectivités. Réclamons qu'à l'instar de ce qui se passe dans d'autres pays, aucune décision nouvelle ne soit prise concernant les collectivités avant la nécessaire concertation sur leur conséquences y compris sur nos budgets. Réclamons tout ce qui a trait au développement – car c'est bien de cela qu'il s'agit et qui n'implique pas que l'État contrôle, supervise, s'interpose – soit confié aux Régions françaises. Cela va de l'orientation des jeunes à l'internationalisation des entreprises, en passant par la formation, la recherche, l'innovation, le transfert de technologie, la modernisation des entreprises.

Pourquoi nos voisins Allemands ont-ils une balance commerciale fortement excédentaire ? Parce que ce sont les entreprises moyennes qui exportent. Pourquoi exportent-elles au-delà d'une culture qui n'est pas la nôtre ? Mais une culture cela se change. Parce que depuis des décennies les Landers les ont appuyé infiniment plus que nous sommes en mesure de le faire. L'Etat l'a-t-il fait ? Non. Alors il est temps de changer.

C'est la reconnaissance de cette capacité des Régions à porter partie du redressement de la France qui signera la réussite ou l'échec de la réforme. C'est cette reconnaissance – et elle seule – qui justifiera la nouvelle organisation territoriale, avec la coordination des transports et l'affirmation prescriptive des schémas que j'évoquais il y a quelques instants. Sans oublier les moyens, car les Régions ont été les sacrifiées de la réforme de 2010. Nous devons rappeler au premier ministre – il le sait – que sans correction ce sont les Régions qui seraient – et de loin – les collectivités les plus pénalisées par la diminution des dotations d'État puisqu'elles ne disposent plus de fiscalité propre et évolutive. Les autres collectivités, prises globalement, peuvent espérer une stabilisation en valeur de leur budget. Peuvent mais ce n'est pas assuré. Pour les Régions, c'est exclu. Dans ce contexte difficile, c'est au moins cette stabilisation dont nous devons obtenir la garantie.

Mes chers collègues, l'avenir de la décentralisation se joue dans quelques mois. Il se confond pour partie avec l'intérêt de la France.

L'occasion ne se représentera pas de sitôt. L'intérêt général, ce n'est ni l'immobilisme, ni la défense des situations acquises, ni la contestation de la perte ou du gain de telle ou telle compétence au prétexte qu'on l'exerce depuis des temps immémoriaux, ni la conception désuète et erronée selon laquelle le principe du jardin à la française doit dicter l'organisation du territoire. La France est diverse. Son organisation doit en tenir compte.

La décentralisation, la réorganisation, c'est chercher à comprendre comment une meilleure organisation de l'État – qui doit lui aussi se réformer – concernant les collectivités et leurs responsabilités, doivent s'adapter à un rythme et à des attentes qui n'existaient pas quand elles ont été fondées.

Bon séjour à Toulouse et bon congrès.